

## Lausanne

## Face à sa nièce pour un viol dénoncé quatorze ans après

## Procès

**Le Tribunal de Lausanne juge in extremis depuis mercredi une affaire trouble à quelques mois de la prescription**

Georges-Marie Bécherraz

«Monsieur! Pourquoi me regardez-vous en souriant pendant que je lisais l'acte d'accusation détaillant les actes décrits par votre nièce?» demande la présidente du tribunal à l'accusé. «Parce que je ne vois pas où elle a pu inventer tout ça», répond le prévenu en secouant la tête. Ce presque sexagénaire grassouillet, Africain de l'Ouest naturalisé Suisse, père de six enfants, venu librement à son procès, répond de viol et de contrainte sexuelle sur la nièce qu'il hébergeait à Lausanne. La jeune fille de 16 ans avait été envoyée dans la famille en Suisse parce qu'elle avait été agressée sexuellement dans son pays.

Sans se départir de son calme, le prévenu conteste tout. Il n'est ni

le premier ni le dernier en telle situation. Ni le seul à évoquer un complot pour sa défense. L'affaire se distingue cependant par plusieurs autres aspects.

Quelques mois de plus, et ce procès n'aurait jamais lieu. Les faits reprochés les plus graves remontent en effet au 14 novembre 2002. La plaignante se souvient parfaitement de la date, car sa tante, l'épouse de l'accusé, était à l'hôpital pour accoucher de son troisième enfant. Or de tels crimes sont prescrits, donc ne sont plus punissables pénalement, après une période de quinze ans. Et les actes d'ordre sexuel les plus récents retenus datent de novembre 2003. Pourquoi tout cela n'est-il jugé qu'aujourd'hui? Rien à voir avec la lenteur de la justice. Ce n'est qu'en automne 2016 que la nièce a porté plainte et que l'enquête a démarré. Arrêté, l'oncle a passé deux jours en préventive.

## Dénoncé par WhatsApp

Sur le siège des plaignants, la jeune femme élégante qui attaque son parent en justice est aujourd'hui mère de famille. On apprend que c'est un étrange message WhatsApp adressé par une

«Il me disait: «Laisse-moi faire, tu n'as rien à dire. On ne te croira pas. Tu n'as nulle part où aller»

La plaignante

connaissance à son oncle, découvert fortuitement sur son téléphone par sa tante, qui l'a décidée à saisir la justice. Ce message, qui lui a été rapporté, sous-entendait que Monsieur avait eu des rapports sexuels avec sa nièce. On ne sait trop par quelle confiance cela s'est produit. «Tout ce que j'ai subi m'est remonté et je suis allée dire ça à la police, déclare l'intéressée en sanglots. Il y avait des années que je vivais avec cela au fond de moi.»

Elle raconte alors comment son oncle l'a violée dans sa chambre. Elle aurait par la suite subi d'autres abus sexuels dans l'appartement, cela jusqu'au 15 novembre 2003, lorsqu'elle a décidé de quitter la maison. À la question de savoir pourquoi elle ne s'est pas plainte plus tôt, elle répond qu'elle consi-

dérait cet oncle comme un père de substitution, mais aussi: «Il me disait: «Laisse-moi faire, tu n'as rien à dire... Personne ne te croira... Tu n'as nulle part où aller... On te prendra pour une folle.»

Imperturbable, l'accusé ne se contente pas de nier. Il livre aussi son explication: «Ma nièce a tout inventé. C'est un complot monté par elle et ma femme, qui cherchait un bon motif pour obtenir le divorce que je lui refusais, car contraire à mes convictions religieuses.» «Pourquoi votre épouse aurait-elle eu besoin de dire que vous avez couché avec votre nièce pour divorcer?» interroge la présidente. «Parce que, dans la communauté chrétienne dont nous faisons partie, elle devait avoir une raison valable pour divorcer. Jusqu'alors elle voulait qu'on fasse semblant d'être ensemble.»

La procureure Maria Giannattasio observe que l'épouse avait accompli des démarches pour divorcer avant le dépôt de cette plainte.

Le Ministère public a requis 2 ans de prison avec sursis. Une peine qui peut sembler légère pour un viol, mais qui tient compte du temps écoulé. Verdict ce jeudi.

## «Nous voulons réveiller les habitants de Bavois»

## Energie

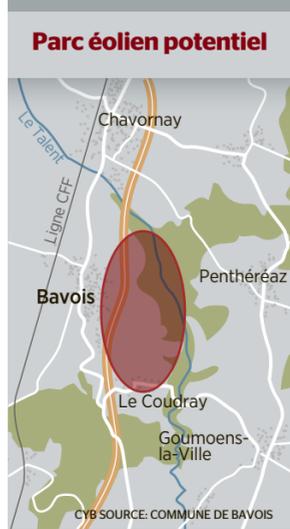
**La fédération d'opposants Paysage-Libre Vaud organisera une séance d'information au sujet d'un projet de trois à cinq éoliennes qui avance dans une sérénité apparente**

Naissance d'une opposition musclée ou flop? A moins de quinze jours d'une séance d'information publique organisée à Bavois par la fédération d'anti-éoliens Paysage-Libre Vaud, difficile de prédire son résultat. «Jusqu'à aujourd'hui, notre projet de parc éolien n'a rencontré aucun front d'opposition, observe le syndic de Bavois, Thierry Salzmann. Mais je trouve normal que tous les avis puissent s'exprimer, et il sera instructif de constater l'affluence et l'attitude des participants à cette séance.»

Le projet BavoisEole, lancé en 2008, prévoit l'implantation de trois à cinq éoliennes en surplomb de l'autoroute Lausanne-Yverdon, entre les villages de Bavois et de Penthérez. Pas retenu dans la première planification cantonale, il a été réintégré suite à l'échec du projet Oulens-Daillens. Son promoteur est la société allemande Vento Ludens GmbH, mais il bénéficie aussi du soutien des Services industriels de Genève (SIG), ainsi que de la Municipalité locale. Les études d'impact sont en cours et le calendrier du projet table sur une construction des éoliennes en 2020.

Secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, Jean-Marc Blanc s'étonne du peu de vagues suscit-

ées par ce projet: «Les gens ne se rendent pas compte de ce qui les attend. Notre séance sera donc une tentative de réveiller les habitants de Bavois et, surtout, de leur permettre de poser des questions sans prendre le risque de se faire



montrer du doigt. Car il y a bien des opposants, mais personne n'ose se dévoiler. Dans un village comme celui-ci, tout le monde se tient par la barbichette.»

«Le fait que le projet soit prévu au-dessus de la commune, mais aussi de l'autoroute, fait qu'il impacte peu le village», rappelle pour sa part le syndic. Son implantation étant également prévue au nord du hameau du Coudray, il ne semble pas non plus inquiéter outre mesure les habitants ce lieu, dont fait d'ailleurs partie l'élu. Enfin, depuis le démarrage du projet, les promoteurs ont misé sur la communication et l'information locale. Une démarche participative est également menée, avec des séances de travail prévues cet automne encore.

S.M.R

**Séance d'information** organisée par Paysage-Libre Vaud le mardi 26 septembre, à 20 h, à la grande salle de Bavois. Voir [www.paysage-libre-vaud.ch](http://www.paysage-libre-vaud.ch). Site Internet du projet BavoisEole: [www.bavoiseole.ch](http://www.bavoiseole.ch)

## Les trois étoiles du Rivage de Lutry pâlisent sur TF1

## Télévision

**L'établissement du bord du Léman participe cette semaine à l'émission quotidienne «Bienvenue à l'hôtel», mais les notes qu'il a obtenues mardi sont sévères**

C'est une émission quotidienne diffusée en fin de journée sur TF1, suivie en moyenne par plus de deux millions de téléspectateurs friands de ce qui s'apparente souvent à un jeu de massacre. Dans *Bienvenue à l'hôtel*, quatre couples de passionnés prennent la route pour aller tester et juger les établissements de leurs confrères très critiques, à tour de rôle.

Mardi, ils faisaient halte à l'Hôtel du Rivage, à Lutry, un magnifique trois-étoiles propriété de la commune et situé sur les quais. Verdict? «Nous nous sommes inscrits pour faire la publicité de la région, mais, au final, c'est plutôt rude», réagit la réception au lendemain de la diffusion, en l'absence du directeur.

Il faut dire que les hôteliers français qui ont débarqué à Lutry en juin dernier n'ont pas été ten-



Marie-Laure la comptable et Wendy l'assistante de direction n'ont pas su séduire leurs confrères hôteliers. DR

dres avec Wendy, l'assistante de direction, et Marie-Laure, la comptable et responsable des ressources humaines. La première n'est plus en poste aujourd'hui.

Les hôtes avaient pourtant été bluffés en arrivant au Rivage, estimant l'établissement «de toute beauté». Les chambres proposées coûtaient de 116 euros à 190 euros, mais elles n'ont pas séduit les concurrents: tapisserie à rayure qui «stresse» dans la cham-

bre Deluxe, meubles «abîmés, usés et fatigués par des coups de valise», chaises trouées, poussière, traces de bouteilles sur les tables, propreté «médiocre»... Au moment de noter, les chambres ont tout juste atteint la moyenne: 5 sur 10.

Le reste de l'hôtel n'a guère fait mieux, un couple d'hôteliers de l'Aisne suggérant même, «au vu de la teneur de l'établissement», d'engager davantage d'employés

que les vingt-cinq déjà sur le pont. Les choses ne se sont pas arrangées au moment de passer à table, certes sur une terrasse constituant «le point fort» de l'hôtel, à l'unanimité. Le menu à 46 euros en a fait grincer plus d'un, mais ce n'était rien par rapport au petit-déjeuner «banal et cher» proposé à 18.50 euros. Ce critère-là était finalement sanctionné d'un 5,3 sur 10.

Le cadre et la situation, pourtant objectivement idylliques, ont obtenu un petit 6 sur 10. L'accueil et la prestation: 4,7 sur 10. On ne saura que vendredi le prix réellement payé pour les chambres, dans l'une desquelles Wendy s'enorgueillissait avec insistance d'avoir accueilli Lynda Lemay.

«C'est un jeu et, on le voit bien, tous les coups sont permis pour gagner. Les hôtes ont su mettre le doigt là où ça faisait mal. Mais, pour ce qui est de la propreté, remise en doute, nous sommes à l'aise avec cela: nous avons d'excellentes notes sur tous les sites d'hébergement», précise-t-on au Rivage. Depuis la diffusion de l'émission, la réception croulerait même sous les appels et les courriels de soutien.

Laurent Antonoff

## Le chiffre

2

**C'est le nombre de baignades de foudre que Pascal Broulis a pris aux Journées du patrimoine le week-end dernier, selon le communiqué de l'Etat. Le texte cite l'élu qui accueillait les visiteurs au château Saint-Maire samedi, et souligne que le ministre a effectué «un nouveau passage dans la foudre du château dimanche après-midi». M.S.L**

## Lausanne Nouveau clip touristique

Lausanne Tourisme peut compter sur un nouveau clip. Son slogan: «Une énergie flotte dans cette ville». Réalisé par la maison de production Free-studios, il a pour objectif de présenter les différents attraits de la ville avec le cercle comme fil conducteur. «Ce symbole universel d'harmonie, d'unité et d'énergie, qui évoque également les anneaux olympiques, colle parfaitement à l'image de la capitale olympique», assure Lausanne Tourisme. L.A.

## Lausanne Le Vallon cherche des spectacles

Jusqu'à fin octobre, un podium est installé à la place du Nord et il accueillerait bien quelques comédiens. Situé face à la Bossette, il est destiné aux performances musicales et théâtrales mais aussi au cirque ou à différents types de jeux. Tout le monde est donc invité à participer, en tant que spectateur ou acteur. Les premiers trouveront un programme sur place, les autres peuvent s'adresser à [contact@quartier-duvallon.ch](mailto:contact@quartier-duvallon.ch) R.H.

## Lausanne Une opération «écosociale»

Les Services industriels lausannois poursuivent leur opération dite «écosociale». Celle-ci vise à promouvoir les économies d'énergie dans les quartiers. L'an dernier, les habitants de subventionnés des Boveresses avaient reçu la visite du service. Bilan de la distribution: 3000 ampoules économiques LED, 500 multiprises à interrupteur, 170 bouilloires... Du 19 septembre au 6 octobre, c'est le quartier de la Bourdonnette qui reçoit cette action. Inscriptions: [www.equiwatt.ch](http://www.equiwatt.ch). A.D.Z

Le 6<sup>e</sup> Croc' the Rock mise sur les groupes suisses

## Etagnières

**Sur les onze groupes qui se produiront lors des trois jours du festival en octobre prochain, huit seront du pays**

Avec huit groupes suisses sur un total de onze, le rock helvétique sera à l'honneur lors de la 6<sup>e</sup> édition du Croc' the Rock festival, qui se déroulera du 19 au 21 octobre prochain à Etagnières, dans le Gros-de-Vaud. La programmation ré-

cemment dévoilée prévoit que se succéderont notamment sur la scène les Vaudois Polar Circle (je) ou Mark Kelly (ve), les Zurichois de Fai Baba (ve) ou les Genevois de Cold bath (sa).

La silent party du samedi lancée l'an passé est reconduite, tout comme le partenariat avec Mobilis.

S.M.R

**Etagnières, salle de l'Etang**  
Du je 19 au sa 21 oct.  
[www.croctherock.ch](http://www.croctherock.ch)

PUBLICITÉ

24heures

Partenaire média

Concert choral  
**Le temps a pris le bus de nuit & L'éclipse du coq (création)**  
avec, entre autres, Maria de la Paz, Carine Séchaye, Dominique Tille, Daniel Perrin, Lee Maddeford

**THÉÂTRE DU JORAT**  
une scène à la campagne  
Mézières / VD  
[theatredujorat.ch](http://theatredujorat.ch)  
021 903 07 55

**Dimanche 24 septembre 17h**